

# COUVENT DES CARMES DE MONTREUIL-SUR-MER

Lucien VASSEUR

Fondé en 1294, incendié en 1553, reconstruit en 1581, détruit encore par nécessité militaire, reconstruit en un autre lieu et finalement supprimé en 1791, on peut dire que durant les cinq siècles de son existence, le couvent des Carmes de Montreuil-sur-Mer eut une vie bien mouvementée.

## LE COUVENT PRIMITIF

Les frères du Mont-Carmel s'établirent en haute ville de Montreuil-sur-Mer en un endroit que l'on peut situer aujourd'hui en bas et au sud de la rue Porte-Becquerelle, derrière l'Institution Notre-Dame de Grâce et la propriété de Monsieur Brasseur. L'église de ce couvent occupait l'emplacement de l'actuel Bastion 26 dit "de la Garenne".

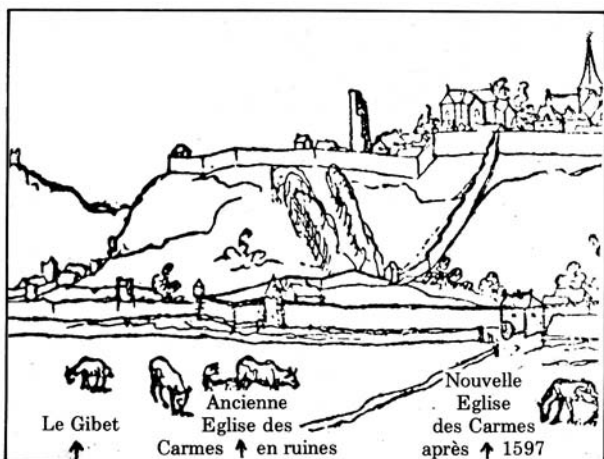
L'emplacement primitif de ce couvent étant établi, disons tout de suite que son origine remonte à 1294, soit seulement 49 ans après l'approbation de la règle de cet ordre religieux par le pape Innocent IV et sous le généralat de Saint-Simon Stock.

C'est en effet le 4 mai 1294 que le frère Pierre de Bonne (ou de Bonnaire), le premier prieur carme de Montreuil reconnaissait, ainsi que tout le couvent, "*que tout ce que lui et ses successeurs pourraient acquérir à quelque titre que ce soit, dans la ville et la banlieue, serait justiciable, coutumable et taillable des mayeur et échevins, nonobstant toute prescription. Ils reconnaissaient en outre qu'ils ne pouvaient acquérir ni retenir dans la ville et banlieue sans leur permission et que s'il arrivait qu'ils acquissent même avec leur permission, ils seraient obligés de se désaisir de la chose lorsqu'il plairait aux mayeur et échevins. Enfin, ils renonçaient pour toutes ces choses à tous exception, bénéfice ou privilège octroyés par le Pape*". Le 24 mai 1294, le doyen de Montreuil adressa la teneur de cette charte à l'official d'Amiens, lequel ratifia ces conventions le 2 juin suivant.

En août de la même année, le roi Philippe-le-Bel accorda aux frères de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel "*la possession paisible de vendre ou mettre hors leurs mains*" un terrain qui leur avait été donné dans la rue du Pen, aboutissant au chemin royal et aux murs de la ville. Il leur permit de fonder une église, en laquelle dorénavant on célébrerait l'office, et de construire des édifices et maisons, dans lesquels ils pourraient commodément demeurer. Il réservait toutefois sa juridiction et celle de la Ville de Montreuil, mais il semble bien que les frères carmes voulurent donner à la charte de Philippe-le-Bel une extension très large. Ils prétendirent qu'elle leur permettait de bâtir un couvent où ils voudraient et ils choisirent à cet effet un terrain appartenant à l'abbaye de Sainte-Austreberthe qui ne voulut pas le céder. Les sœurs de cette abbaye s'adressèrent alors au roi et obtinrent le 2 octobre 1296, la charte dont voici un extrait :

*"Philippe au bailly d'Amiens ou à son lieutenant et aux mayeur et échevins de la ville de Montreuil, salut. Nous, ayant reçu lettres de nos frères du Mont-de-Carmel, nous avons permis que de notre bon gré, ils édifiast un lieu et une maison où ils la voudront édifier à leur commodité dans la ville de Montreuil que les dits frères avoient voulu un lieu dont le fond appartenoit à l'abesse et monastère de Sainte-Austreberthe de Montreuil, et que lesdits abesse et couvent ne voullant point leur accorder et les voullans empescher de l'occuper, nous mandons que par ladite concession que nous avons faite, nous le préfèrerions pas au droit d'autrui et ne voulions aucunement déroger à vous ny à personne de vous. Sachez que ledit fond et lieu est appartenant audit monastère et que vous ne permettiez en nulle façon être occupé par lesdits frères, ou d'édifier en vertu de ladite donation au préjudice desdits abesse et couvent"*.

Puis, par lettre du mois de mars 1317, les Carmes obtinrent du roi Philippe V le Long, la permission d'établir un cimetière, à condition que l'évêque et le curé de l'église paroissiale du lieu y consentissent. Ce cimetière devait mesurer 160 pieds de large et 200 pieds de longueur (52 mètres sur 65 mètres), entre le dortoir et le chemin royal (1).



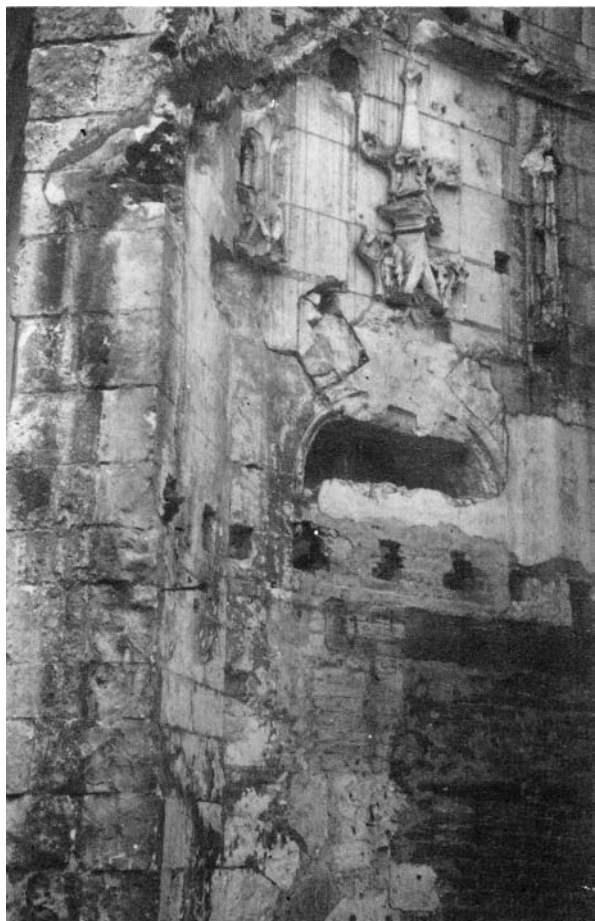
*Extrait d'un dessin de Joachim Duviert (1611).*

Le 2 février 1320, le Révérend Père Guy, prieur général de l'Ordre du Mont-Carmel écrivait aux mayeur et échevins de Montreuil pour leur faire part qu'ils seraient participants à toutes les prières de l'Ordre en reconnaissance des grâces et bénéfiques qu'ils avaient accordés aux Carmes de Montreuil.

Forts de tout cela, les Carmes s'installèrent et prièrent l'évêque d'Amiens de venir bénir leur couvent ainsi qu'un lieu qu'ils destinaient à leur servir de cimetière (2). Le prélat ne voulut y consentir qu'autant que le terrain fût amorti ; et vint à Montreuil

ouvrir une enquête dont le résultat fut que les abbayes de Saint-Saulve et de Sainte-Austreberthe avaient sur ce terrain un droit de patronage, et le roi et les mayeur et échevins plusieurs droits de justice. L'évêque refusa donc d'empiéter sur ces droits acquis et de bénir le couvent et le cimetière des Carmes. Néanmoins, ces religieux laissèrent croire dans la ville et même dans leurs prédications que leur terrain avait été béni. Ces fait vinrent aux oreilles de l'évêque d'Amiens qui se vit obligé, pour les démentir, de répandre une lettre pastorale datée du samedi après la Saint-Rémi 1324 (le 6 octobre), dans laquelle, après avoir fortement réprimandé les frères Carmes, il déclara très profane le lieu qu'ils appelaient leur cimetière. Les Carmes répondirent à cela que leur terrain avait été béni par un évêque étranger. Alors, les mayeur et échevins portèrent plainte au roi Charles IV le Bel qui, par des lettres données à Vincennes le 2 décembre 1324, ordonna à l'évêque d'Amiens d'user de son autorité ordinaire et de ne pas regarder le cimetière comme béni, tant que lui roi, et les mayeurs et échevins de Montreuil n'y ait donné leur consentement.

Enfin, le 27 septembre 1344, "pour mettre fin aux contestations élevées et qui pourroient surgir plus violentes...", il intervint un arrangement entre les mayeur et échevins d'une part et les frères carmes de l'autre, arrangement par lequel, moyennant certaines conditions stipulées dans l'acte, ils pourraient avoir un cimetière. Le roi Philippe de Valois ratifia cet arrangement, par lettres du 13 octobre de la même année, sauf le consentement de l'évêque et du curé de la paroisse où se trouvait le couvent, c'est-à-dire la paroisse Saint-Wulphy, consentement qui intervint par la suite.



Le XV<sup>e</sup> siècle passa sans effet notable. Un manuscrit de 1435 nous apprend qu'à cette époque il était d'usage que deux ou trois jours avant le vendredi saint, les mayeur et échevins envoyassent prier le supérieur des Carmes de pourvoir aux prédications qui se faisaient en plein air, le vendredi saint au lieu-dit "Le Martroy" (3), et le jour de Pâques au Pré Benson (4). Les mayeur et échevins devaient ce jour-là, faire porter la chaire du prédicateur au lieu où il devait prêcher et lui présenter les vins d'honneur et une rétribution.

Puis vinrent les guerres du XVI<sup>e</sup> siècle. Le désastreux siège de Montreuil en 1537 par les troupes de Charles Quint, ne semble pas avoir détruit le couvent des Carmes, mais seize ans plus tard, le 26 juillet 1553, il était la proie d'un incendie qui dévora en outre cent à cent vingt maisons de la paroisse Saint-Wulphy.

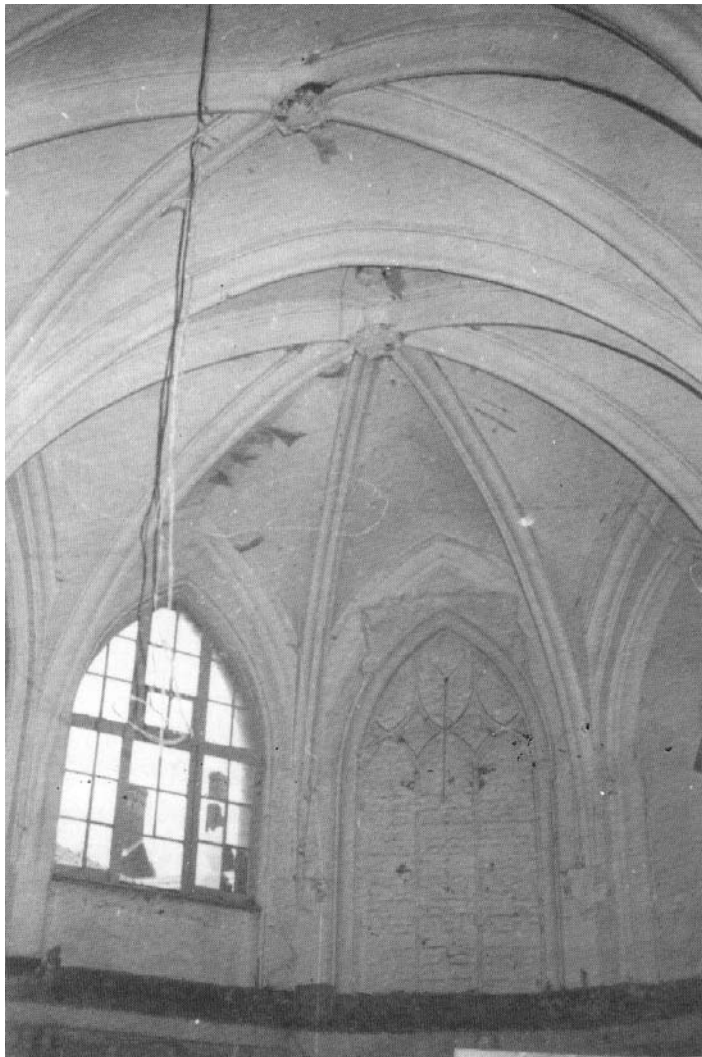
La Ville concéda alors aux Carmes les allées qui touchaient aux débris de leur monastère, moyennant une rente "d'un boisseau de violettes de carême et d'un verre de bière" et leur donna un asile provisoire dans une partie de l'Hospice Notre-Dame qui était abandonnée depuis 1537 (5).

*Portillon rebouché, découvert lors des travaux de 1985.  
(Photo Journal de Montreuil)*

Pour le rétablissement de leur maison, le roi Henri II, par lettres patentes du 16 avril 1554, leur fit don “des combles, thuilles, boys, plombs, pierres, huys, fenestres, portes et tout ce qu’ilz trouveront, dit le roi, dedens nos logis des fortz d’Oultreau et de Chastillon lez Boullongne et es granges deppendentes d’iceulx, que nous faisons desmolir, pour servir à la réfection de leur couvent, église, chappelle, dortouer, cloitre, réfectouer, cuisine, librairie, chambres et autres lieux d’iceluy couvent quy furent bruslez et ruynez de feu advenu par meschef”.

Il semble bien, cependant, que les religieux ne se hâtèrent pas pour relever leur maison, car elle ne fut reconstruite qu’en 1581. Ils lui préféraient l’ancien Hospice Notre-Dame où ils avaient ouvert une école. Cependant, leur église était toujours ouverte au culte et les gouverneurs de Montreuil, de la famille des Essars, y avaient élu leur sépulture.

En 1581, François des Essars, seigneur de Meigneulx était nommé par le roi gouverneur de Montreuil en remplacement de Gilles de Mailly. Quand il mourut prisonnier à Corbie en 1591, son cœur fut ramené à Montreuil et enterré dans l’église des Carmes. Ses fils, Anne des Essars, blessé mortellement à la prise du château de Clenleu en août 1593 et Jacques, tué en décembre 1594, furent inhumés également aux Carmes. Quant à Charles qui succéda à son frère Jacques au gouvernement de Montreuil, il demanda lui aussi par testament du 1er mars 1595 à être mis en terre “en la chapelle et tout joignant où a esté enterré le feu sieur Jacques de Maigneulx, son frère” ; mais il mourut en 1617 et, entre temps, le couvent des Carmes ayant été rasé, comme nous le verrons plus loin, le corps de Charles des Essars fut inhumé en l’église Saint-Pierre, de Montreuil. Enfin, signalons également que le 5 octobre 1595, Jehan de Conteval, écuyer sieur du Val d’Enquin, lieutenant du gouverneur, élit sépulture lui aussi “en l’église des Carmes, au dessoubz du cœur de Messire François des Essars” . Il est probable que toutes ces sépultures existent encore sous la terrasse du rempart à l’extrémité de la rue Porte-Becquerelle, lieu où se trouvait l’ancienne église des Carmes.



La voûte du chœur lors des travaux de 1986.  
(Photo “Journal de Montreuil”)

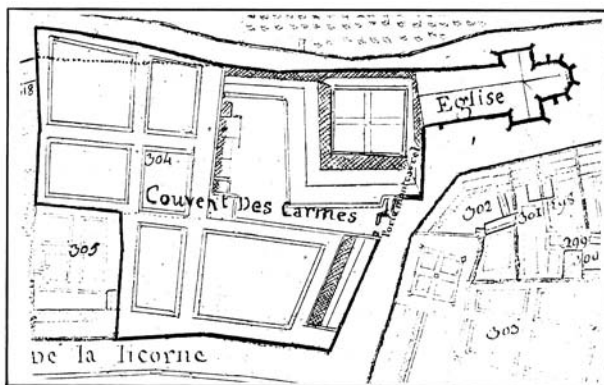
### UN NOUVEAU COUVENT

Dans les dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, par ordonnance du roi, de grands travaux furent entrepris aux fortifications par l’ingénieur Jean Errard, de Bar-le-Duc. Ces travaux qui prévoyaient la reconstruction d’une partie des remparts du front Est de l’établissement d’une importante banquette de terre derrière celui-ci pour le renforcer contre les coups de l’artillerie, avaient condamné le couvent et l’église des Carmes à la destruction. C’est alors que, Jean de Monchy, seigneur de Montcavrel, fit donation aux frères Carmes les 24 juin 1597, de l’ancien hôtel de Montcavrel “procédant de son ancien patrimoine et héritage”, situé tout à côté de l’église paroissiale de Saint-Wulphy. Les Carmes s’y installèrent, mais certains d’entre eux parmi les plus âgés, habitèrent encore un certain temps l’Hospice Notre-Dame, rue de la Chaîne, car le 19 novembre 1598, les mayeur et échevins de Montreuil durent prendre des mesures pour les en faire sortir .

Dans le même temps, la paroisse Saint-Wulphy était dépeuplée par les guerres et les incendies, puis par la peste de 1596, en “une contagion épouvantable venue de Calais”, à tel point qu’il ne resta plus qu’un seul paroissien notable nommé Martin Becquelin. En 1598, la

chasse de Saint-Wulphy, ‘déposée à Saint-Saulve et qui avait coutume d’être portée aux processions générales par les habitants de cette paroisse, ne pouvant plus l’être faute de paroissiens, on la donna à la confrérie des maîtres boulangers qui se chargea de l’entretenir et de la porter.

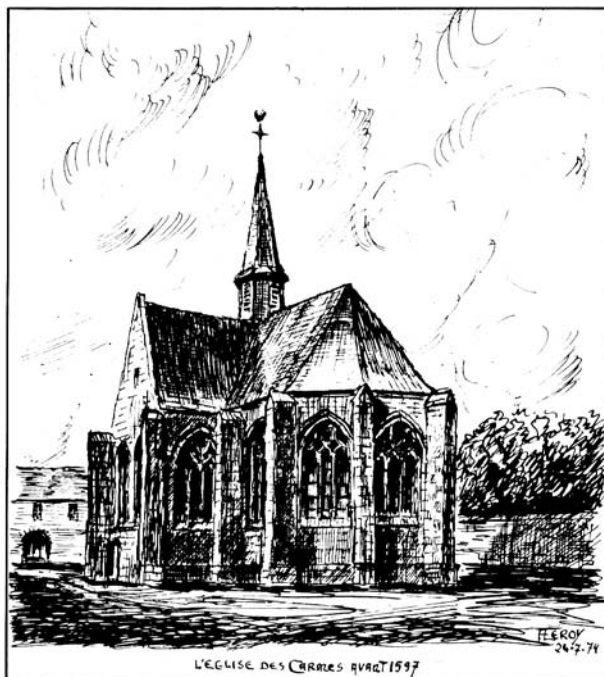




Plan du couvent après 1600.  
(Extrait du Plan Varlet de 1781)

La paroisse Saint- Wulphy ainsi dépeuplée et dont l'étendue était menacée par la reconstruction du rempart Est, fut alors supprimée et rattachée à celle de Saint-Wallois. Son église paroissiale fut donnée aux Carmes par l'évêque d'Amiens, Mgr Geoffroy de la Marthonie, le 17 avri 11599, en accord avec les paroissiens.

L'ancienne église des Carmes abandonnée, ne disparut finalement que vers les années 1612-1615. Joachim Duviert la fait encore figurer sur sa vue de Montreuil en 1611 sur laquelle on remarque sa tour en ruine. Charles des Essars, décédé le 3 février 1617 ne put y être inhumé avec sa famille, selon son vœu testamentaire de 1595, comme je l'ai mentionné plus haut, car l'église était alors rasée, par les travaux de reconstruction du rempart Est. Il est à noter que le Bastion 26 et tout le front Nord du rempart s'étendant de là jusqu'à la Citadelle ne furent achevés par l'ingénieur Antoine de Ville qu'en 1635.



Dessin d'Albert Leroy.

Les Carmes venaient à peine de s'installer dans leur nouveau couvent qui ne comprenait alors que l'ancien hôtel des sires de Montcavrel, que la peste, à nouveau, désola la ville. L'échevinage désigna alors le cimetière des Carmes (ancien cimetière paroissial de Saint- Wulphy) pour recevoir les victimes de la contagion. Mais les religieux ne l'entendirent pas de cette oreille et s'opposèrent vivement à cette décision.

Le 14 novembre 1620, les mayeur et échevins de la ville décidèrent que Charles Pollet, prieur du couvent des Carmes (de 1605 à 1622) serait cité devant eux *"pour avoir refusé d'enterrer dans leur jardin le corps de la femme de Philippe Baudelicque routier de ceste ville, morte de maladie contagieuse et pour avoir menacé de tuer à coups de pierres le fossoyeur que la ville avoit envoyé faire la fosse"*, Ils arrêtèrent que ledit corps serait malgré toute opposition, inhumé dans le jardin du couvent et

que, moyennant une indemnité de 12 livres, les Carmes seraient tenus de recevoir dorénavant dans leur cimetière" ceux décédés de ladite maladie contagieuse".

Le nouveau couvent fut bâti en partie par le père Luc de Saint- Nicolas, prieur de 1649 à 1653, et en partie par le père Sébastien de Sainte-Barbe, prieur de 1668 à 1671. Avec son église et son jardin, il couvrait une superficie d'environ 5 000 mètres carrés.

De temps immémorial et d'après le droit et le privilège généralement reconnu à l'Eglise de répandre l'instruction par l'organe de ses clercs et de ses religieux, les moines de Saint-Saulve et les chanoines de Saint-Firmin se partageaient le monopole de l'éducation de la jeunesse à Montreuil. Quant aux Carmes, ils étaient chargés de l'enseignement secondaire et des classes désignées sous le nom de collège étaient demeurées dans l'ancien Hospice Notre- Dame, où les Carmes les avaient créées. Elles y demeurèrent jusqu'en 1721. Le 17 août de cette année là, un accord substitua l'échevinage aux religieux de Saint-Saulve et aux chanoines de Saint-Firmin dans la direction des grandes et petites écoles, et les Carmes furent confirmés dans la direction du collège qui existait depuis longtemps dans leur couvent.

C'est alors que les Carmes transférèrent ce collège dans un bâtiment de leur couvent qu'ils avaient obtenu de construire en empiétant quelque peu sur le flégard, moyennant une censive envers la Ville, d'un bouquet de fleurs et d'un gobelet de cristal payable chaque année au retour de la procession du Saint-Sacrement (6).

Les frères Carmes se chargèrent de faire la classe et d'apprendre le latin aux enfants de la ville. Ce collège était en plein exercice et occupait cinq professeurs qui étaient religieux, sous la direction d'un préfet, alors que depuis longtemps il n'y avait plus dans ce collège que deux régents et souvent un seul. Les ressources consistaient en une allocation de 200 livres que lui faisait la Ville et une redevance mensuelle de 30 sous que payait chaque élève (7). Sur la rue des Carmes, on voyait encore avant la restauration du bâtiment en 1939, les fenêtres des classes de cet ancien collège (8).

En 1785, la maison comptait encore dix prêtres et quatre frères, mais sa prospérité déclina très rapidement et devint beaucoup moins nombreuse à l'époque de la suppression des couvents. Il ne se présentait plus guère de nouveaux sujets, tous les religieux étaient vieux et l'on s'attendait d'un jour à l'autre à voir fermer le couvent, tout comme celui des Capucins.

Ajoutons que les Carmes avaient franchise de droits sur les boissons et étaient depuis longtemps en possession d'en détailler ; de ce commerce étaient résultés nombre d'abus qui leur avaient fait tort en plusieurs rencontres.

## **LA SÉCULARISATION**

Puis, vint la Révolution et le couvent des Carmes fut fermé en 1791. Son dernier prieur fut Jean- François-Théodore de Baillencourt. Il prêta serment avec un de ses religieux à la constitution civile du clergé.

Confisqués comme bien de première origine, l'église et le couvent furent estimés ensemble le 11 juin 1791 pour 14800 livres mais ne furent pas vendus. Étaient exceptés de cette estimation les bâtiments à usage de classes appartenant à la Ville, les boiseries, tableaux, autels, orgues, armoires et ustensiles de brasserie. Par contre, plusieurs maisons provenant des Carmes et situées à l'extérieur du couvent furent vendues comme bien national ainsi que deux mesures de terre "provenant des cy-devant Carmes de Montreuil" situées au lieu nommé "Le Fond de la Commanderie" à Conchil-le- Temple, et qui furent vendues 500 livres le 7 vendémiaire de l'an III.

Puis, le couvent servit de caserne. En 1803, le Premier Consul Bonaparte y créa un hôpital pour convalescents des troupes du Camp de Montreuil. Au mois de mars 1809, la Ville demanda à l'Etat de mettre à sa disposition, pour y établir une école secondaire, les bâtiments des Carmes affectés à des services militaires. Le préfet appuya cette demande et écrivit que "La Guerre n'en a plus besoin et que ces bâtiments lui seront utiles" . Mais, le 19 juin suivant, le ministre devait répondre que "la chose était impossible". Elle l'est d'autant plus, ajoutait-il, que "le bâtiment des Carmes est la seule caserne qui existe à Montreuil, dont l'importance militaire comme place de dépôt pour le service de l'armée des côtes est généralement reconnue".

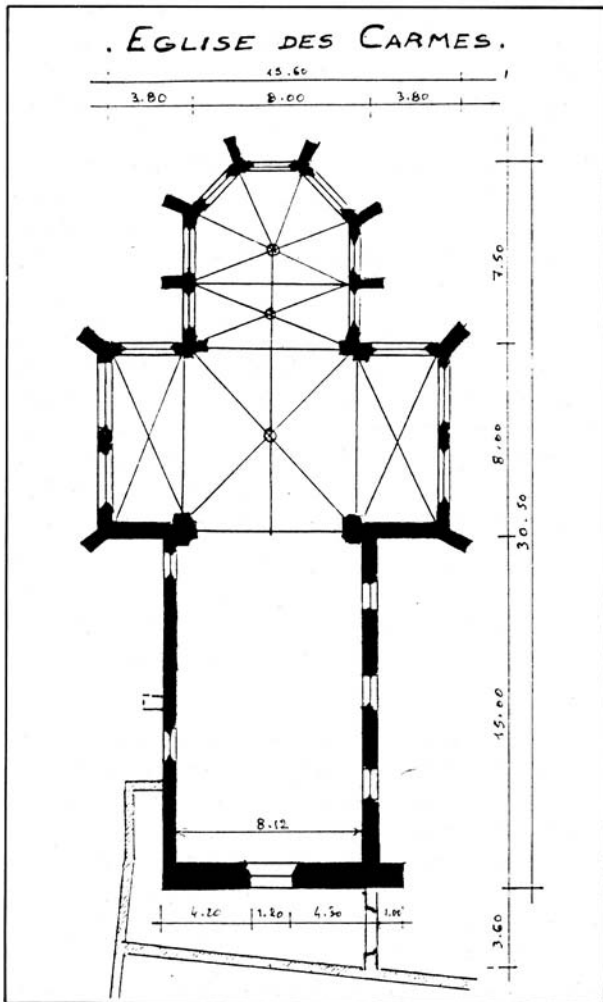
Par décret impérial du 31 août 1810, la caserne des Carmes fut donnée à la Ville, mais les bâtiments demeurèrent à la disposition de l'armée qui l'utilisa tour à tour comme hôpital ou comme caserne jusqu'en 1817. Enfin, ils furent remis à la ville sur sa réclamation, à l'exception de l'église qui servait alors d'écurie militaire pour 50 chevaux.

Le conseil municipal de Montreuil vota, le 26 mai 1821 la concession de l'ancien couvent pour y établir le Gendarmerie. Puis, le 15 janvier 1827, on vendit le jardin sur l'emplacement duquel on ouvrit la rue Denis Lambin.

Ainsi, dans les bâtiments du couvent, lesquels existent encore en grande partie, s'installa la Gendarmerie à cheval, le Tribunal Civil, les prisons pour hommes et femmes. Quant aux autres bâtiments, ils furent en partie restaurés en 1937 -38. C'est alors qu'on détruisit les anciennes prisons longeant la rue Porte Becquerelle et à l'emplacement desquelles on construisit le logement du capitaine de Gendarmerie (1938) et celui du concierge du Tribunal (1943). (9)

## **L'ÉGLISE DES CARMES**

La belle église des Carmes, antérieurement paroissiale de Saint-Wulphy, comme nous l'avons vu plus haut, plus heureuse que les églises Notre-Dame-en-Darnétal, Saint-Wallois, Saint-Pierre et que la collégiale de Saint-



Firmin-le-Martyr, a échappé à la pioche des démolisseurs sous la Révolution de 1789 et elle existe encore aujourd'hui presque intacte. Fermée en 1791, elle connut diverses utilisations depuis cette date. En dernier lieu, on lui a trouvé une nouvelle affectation: elle abritera le Tribunal des Prud'hommes, destination qui a nécessité les importants travaux qui viennent de s'achever.

Cette église en remplaçait une autre détruite par le séisme de 1467. Sa première pierre fut posée le 18 février 1492 par Guillaume de la Pasture, abbé de Saint-Saulve. Ce bel édifice de construction élégante et hardie, dans le pur style de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (ogival flamboyant) existe encore aujourd'hui.

Elle a pour dimensions hors œuvre :

- longueur de la nef : 15 mètres (plus travée ajoutée à l'ouest 3,60 m) ;
- longueur du transept : 8 mètres ;
- longueur du chœur : 7,50 m ;
- largeur du chœur : 8 m ;
- largeur de la nef : 8,70 m ;
- le transept saille de 3,10 m sur la nef et de 3,80 m sur le chœur
- l'épaisseur des murs est de 0,78 m.

Nous avons vu que c'est à la suite du dépeuplement de la paroisse Saint- Wulphy que Monseigneur Geoffroy de la Marthonie, évêque d'Amiens, en accord avec les paroissiens, mit leur église paroissiale à la disposition du nouveau couvent des Carmes; le 17 avril 11599. Les Carmes gardèrent cette église pendant deux siècles, l'aménagement et l' enrichissant d'un mobilier remarquable.

Plan de l'église des Carmes, levé par Lucien Vasseur en 1984.

Le 16 mars 1789, c'est dans la chapelle du couvent des Carmes qu'eut lieu la première assemblée générale des trois ordres du baillage de Montreuil pour la rédaction des cahiers de doléances. C'est dans cette église aussi que le Tiers-Etat élut ses deux députés: le lieutenant-général Jacques Poultier, de Montreuil et Jacques François Riquier, fermier à Brimeux.

A la suppression des couvents, l'église des Carmes fut fermée. De 1793 à 1795, on y installa un atelier pour la fabrication des affûts destinés aux pièces d'artillerie qui devaient armer les remparts de Montreuil et les batteries de la côte. C'est à cette époque que l'on perça une grande porte dans l'abside. Puis, l'armée l'utilisa comme écurie pour 50 chevaux jusqu'en 1811. Elle fut alors mise à la disposition du commandant de l'artillerie de Montreuil pour y abriter "les affûts et accessoires de la batterie mobile qui vient d'être établie dans la place de Montreuil".

Puis, l'église des Carmes redevint une écurie militaire jusqu'au 25 mars 1820, date à laquelle elle fut affectée à nouveau à l'artillerie.

Elle servait encore de magasin à la compagnie d'artillerie de la Garde Nationale quand cette dernière fut supprimée par Napoléon III, en 1852. De la Garde Nationale de Montreuil, seule la compagnie de Sapeurs-Pompier fut maintenue et elle s'installa dans l'ancienne église des Carmes.

Des locaux affectés à différents usages furent aménagés dans la nef et à l'étage, grâce à un plancher coupant l'église en deux. Ils servirent tour à tour d'école de dessin, de salle de répétition pour l'Harmonie, de foyer du soldat en 1939-1940, de chambrée à la Section permanente des Sapeurs-Pompier durant l'Occupation, puis de bureau et enfin d'annexe au collège.

La Compagnie des Sapeurs-Pompier de Montreuil occupa cette église durant 128 ans. Elle vient de la



quitter, il y a seulement six années, en 1980, pour le nouveau Centre de Secours construit à Saint-Justin.

Avant de terminer ce bref historique de l'église des Carmes, disons que, comme toutes les églises de Montreuil, elle renferme de nombreuses sépultures. Quand elle devint la chapelle des Carmes, certains notables ou officiers s'y firent encore enterrer.

Par exemple, Louis le Prestre, bourgeois de Montreuil, décédé en 1613, "comme il se voit dessus son tombeau dans l'église des Révérends Pères Carmes où il a été inhumé proche d'Isabeau Acoulon, sa femme, qui est morte l'année ensuivant". (10) Cette épitaphe a disparu, tout comme celle de messire Pierre Malilute de Valois, aide-major de la place de Montreuil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort à l'âge de 75 ans le 31 octobre 1741 et inhumé lui aussi dans l'église des Carmes selon ses dernières volontés (11).

Telle est, en résumé, l'histoire de l'église des Carmes, ci-devant Paroissiale de Saint-Wulphy. Nous allons nous pencher maintenant sur sa remarquable architecture.

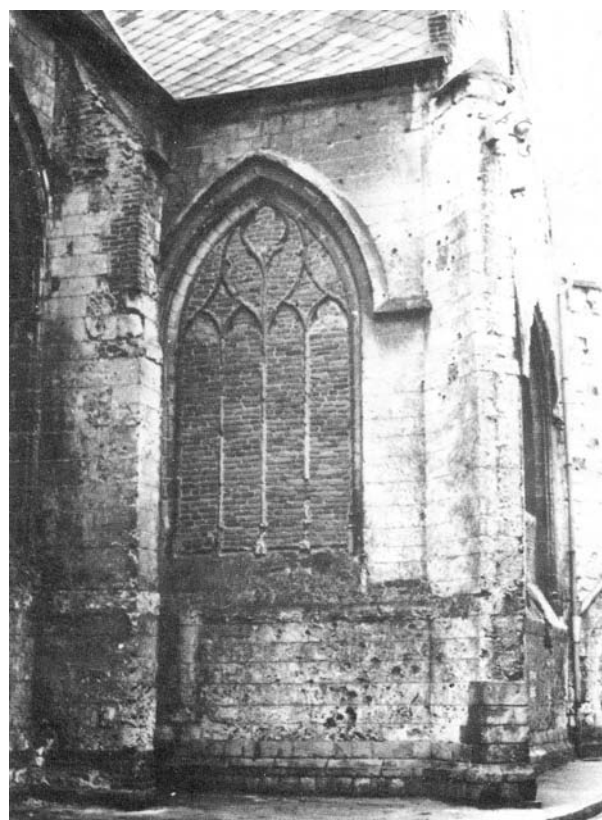
### UNE LANTERNE DE PIERRE

Notre regretté ami Albert Leroy, dont je profite ici pour saluer la mémoire, disait : *"Entre la chapelle de l'Hôtel-Dieu, œuvre de l'excellent architecte Clovis Normand qui l'édifia en 1871-1872 et l'église Saint-Wulphy, construite à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, il y a toujours la différence existant entre un tableau de maître et sa copie, aussi parfaite soit-elle. Les deux monuments sont de même style, mais l'un est faux et l'autre est d'époque"*.

Celui qui établit les plans de l'église Saint-Wulphy - et qui n'a pas laissé son nom - était un "maître en son art". Aujourd'hui, grâce à R. Rodière et A. Leroy, une description détaillée et précise peut être donnée de cette église désaffectée en 1791 (12). Quelques précisions supplémentaires et aussi quelques rectifications peuvent aussi être apportées grâce aux observations faites lors des récents travaux qui y ont été faits pour l'installation du Conseil des Prud'hommes,

Dans aucune église du Pays de Montreuil, disait aussi Albert Leroy qui les a étudiées toutes, même dans les plus belles, c'est-à-dire celles de Douriez, Fressin, Montcavrel et Brimeux, on ne trouve une telle prédominance des vides sur les pleins. Qu'on en juge : les fenêtres du chœur et de l'abside au nombre de sept, ont deux mètres de largeur et ne sont distantes, l'une de l'autre que de 80 centimètres seulement.

Les pignons des croisillons ont, eux aussi, une particularité. Ils sont ajourés de deux grandes baies jumelées,



séparées par un trumeau étroit. A. Leroy m'a dit que les pignons des croisillons de l'abbatiale Saint-Saulve détruits après 1537, devaient posséder eux aussi cette particularité, que l'on ne rencontre nulle part ailleurs dans le Pays de Montreuil. Les baies du chœur étaient divisées par deux meneaux dont il ne reste que les bases. La fenêtre d'axe du chevet les a gardé ainsi que son remplage, Il en va de même des fenêtres orientales des croisillons qui en ont trois et dont les formes de l'élégant remplage varient d'une fenêtre à l'autre.

Il n'y a aucune décoration extérieure si l'on excepte deux petites niches trilobées aménagées sur deux contreforts (elles ont été bouchées). Quant aux contreforts dont le rôle est de neutraliser la poussée de la voûte qui semble ne reposer sur rien tant les murs sont évidés, ils sont très saillants et n'ont qu'une épaisseur de 60 centimètres. Ils se terminent par un chaperon en bâtière.

La nef d'une grande simplicité mais non dépourvue d'intérêt était autrefois éclairée par cinq hautes fenêtres, trois au Sud et deux au

*La fenêtre orientale du croisillon Nord qui, bien que bouchée, garde encore son remplage et ses meneaux de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.*

Nord (Rodière et Leroy disaient qu'il n'y en avait qu'une au Nord, mais les récents travaux en ont fait apparaître deux). Ces fenêtres étaient probablement autrefois divisées en deux parties par un meneau central et leur tympan devait être orné d'un remplage.

Un portail relativement bas (2,50 m) percé dans la façade ouest donnait accès à la nef. Il est en tiers-point, avec tore sur l'arête, et surmonté d'une archivolte à retours horizontaux. Quand en 1599, les Carmes furent mis en possession de cette église, ils la relièrent au couvent qu'ils venaient d'aménager en supprimant la ruelle qui passait devant le portail et en construisant en brique une travée supplémentaire, tout en gardant l'ancien pignon Ouest. Les religieux aménagèrent alors sur la façade Sud de la nouvelle construction en brique une porte en plein cintre à encadrement en grès à l'usage des fidèles. Deux autres portes, plus petites, donnaient accès à l'église ; les Carmes les ont murées.

L'une de ces petites portes était percée dans le pignon du croisillon Sud, près du contrefort Ouest, très petite mais bien appareillée en grès. L'autre dans le mur occidental du croisillon Nord. Cette dernière était très ornée. On vient de la dégager en détruisant l'appentis longeant la rue de la Porte Becquerelle. Cette porte très basse était surmontée d'une niche qui contenait peut-être un groupe sculpté. L'ensemble était couronné de deux pinacles et d'une archivolte amortie par un acrotère très saillant. Rodière croyait qu'il s'agissait d'une entrée de caveau, mais c'est peu probable car la base de cette porte est au même niveau que le sol ancien de l'église.

Il n'y a aucune trace de clocher, mais certaines vues anciennes, comme une aquarelle de la collection Gaignières (1700 environ), en montrent un en charpente, sur la croisée du transept.

## **UN INTÉRIEUR SOBRE MAIS ELÉGANT**

L'architecture intérieure est d'une sobre élégance et toute la beauté de l'église des Carmes réside dans l'harmonie de ses proportions. Les grandes dimensions des fenêtres du chœur et des croisillons faisaient de cette partie du monument une véritable lanterne de pierre. La voûte existe encore intacte. Elle fut construite avec un soin extraordinaire. Dans la croisée, chose curieuse, les ogives décrivent une courbe au lieu d'être droites. Dans le chœur, les nervures retombent sur des dais sculptés dont il reste un témoin. Dans les croisillons, ces retombées se faisaient sur des culs de lampe. Un seul subsiste.

La clef de voûte de l'abside est remarquable. Elle n'a subi aucune mutilation. Elle représente la Trinité. C'est peut-être, disait Albert Leroy, la plus belle de la région. Le Père Eternel, couronné, le sceptre à la main gauche et le Fils, imberbe, nu dans un manteau drapé, bénissant de la main droite, tiennent chacun d'une main les tables de la loi et posent les pieds sur le globe du monde. Le Saint-Esprit, sous forme d'une colombe, plane au-dessus d'eux.

L'autre clef, dans la première travée, d'une sculpture vigoureuse représente un cœur dans une couronne d'épines et percé d'une lance. Ailleurs, sauf dans la croisée dont la clef est ornée d'une feuillure sans grand caractère, elles ne sont pas sculptées.

Les quatre piles du transept sont décorées de moulures compliquées placées à des niveaux différents, mais toujours fort élevés, à près de deux mètres du sol. Ces moulures soutiennent, sans interposition de chapiteaux, les grandes arcades de la croisée, à profils ondulés.

La nef n'était pas voûtée ; elle devait être recouverte d'un berceau. La charpente, jadis apparente, fut dissimulée par un plafond, lequel a été démonté et remplacé lors des derniers travaux dont nous parlerons plus loin.

Les religieux Carmes avaient orné le chœur de boiseries et d'un autel monumental à retable dont Rodière a publié le devis daté de 1673. Cet autel était l'œuvre de Claude Macque, menuisier à Abbeville. Précisons que cet autel de chêne avait quatre piliers de même bois et était ouvert sur les deux côtés pour y ranger les ornements servant à dire la messe, car il n'y avait pas de sacristie.

Les autels latéraux étaient également entourés d'un lambris. Cette ornementation nécessita la mutilation



des dais sculptés et des culs-de-lampe et pour la placer, il fallut entailler certaines parties des murs et murer la fenêtre du chevet ainsi que les grandes fenêtres orientales des croisillons. Les fenestragés bouchés par des briques où l'on voit encore aujourd'hui les meneaux et les remplages en pierre sont, pour ainsi dire, les seuls anciens existant dans la région, car très peu ont résisté aux tempêtes, quand ils n'ont pas été détruits par les hommes. Presque partout on les a reconstitués au siècle dernier.

## **L'ÉGLISE DES CARMES AUJOURD'HUI**

Il y a six ans, le corps des Sapeurs- Pompiers de Montreuil quittait l'ancienne église des Carmes dont il avait fait sa caserne depuis 128 ans. Ce vénérable monument demeura à l'abandon durant cinq ans. Il est vrai qu'une question de taille se posait : que faire d'une église désaffectée et de plus classée Monument Historique ? Nos édiles lui ont trouvé une nouvelle utilité : la nef et les croisillons du transept abritent depuis quelques mois le Conseil des Prud'hommes récemment créé à Montreuil.

Pour cette nouvelle destination, d'importants travaux furent nécessaires. Monsieur Bruxelles, architecte en chef des Monuments Historiques prit en charge la réhabilitation des façades, Monsieur Leblanc, architecte à Montreuil fut choisi pour le réaménagement intérieur et les ouvriers de l'Entreprise Chevalier, de Saint-Omer, agréée par les Monuments Historiques, furent chargés des travaux d'aménagement qui durèrent d'octobre 1985 à juin 1986.

Le plancher de l'étage reposant sur d'imposantes poutres de chênes fut démonté et les baies de la nef furent refaites. Sur le côté Nord, en bordure de la rue de la Porte-Becquerelle, l'affreux appentis a été détruit. Il avait été ajouté là, probablement au début du siècle dernier pour abriter les deux escaliers montant à l'étage qu'on venait d'aménager et, entre lesquels on avait établi deux petites cellules qui servirent pendant un temps de prison. Grâce à cette destruction que l'on ne regrettera pas, on peut maintenant voir le mur Nord de la nef avec ses deux fenêtres hautes et étroites qui étaient jusqu'alors masquées et qui devaient autrefois posséder un meneau central. La trace d'un contrefort situé à un mètre à l'Est de la première fenêtre est encore visible sur toute la hauteur du mur. Il a dû être supprimé quand on construisit l'appentis que l'on vient de détruire.

Des locaux ont été aménagés dans la nef divisée en deux niveaux. De plus, deux bureaux ont été créés à l'étage des deux croisillons et reposent sur des piliers sous la voûte du transept. Un mur de briques ferme désormais la nef sous le transept. On entre dans cette administration par la porte cintrée donnant sur la rue des Carmes et qui fut établie par les pères Carmes quand l'église Saint-Wulphy leur fut donnée en 1599. Un hall précède l'ancienne arcade de l'entrée très bien restaurée. Quant à l'étage, un escalier à colimaçon partant de ce hall y donne accès.

Pour ce qui est de la partie voûtée de l'édifice, la voûte restera heureusement apparente. Il est question d'y créer un hall d'exposition. Les fenêtres seront débouchées et regarnies de verrières (13). L'ancienne grande porte des Sapeurs-Pompiers percée au chevet de l'abside sera rebouchée. On accédera dans ce hall d'exposition par deux portes qui seront percées à la base des murs occidentaux des deux croisillons... Mais pour l'instant, ces aménagements -qui ne sauraient tarder, espérons-le- demeurent dans le domaine des projets.

**Lucien VASSEUR**

## **NOTES ET REPORTS**

- (1) Le Chemin Royal est occupé de nos jours par la rue Porte- Becquerelle.
- (2) L'emplacement de ce cimetière peut être situé de façon précise grâce à la grande quantité d'ossements humains déterrés lors de la construction du mur bordant l'allée basse du rempart à l'extrémité Est de l'Institution Notre-Dame de Grâce
- (3) Actuelle Place Saint-Jacques.
- (4) Le Pré Benson appelé aussi "Le Bascon" est occupé de nos jours par le Camping Municipal.
- (5) L'Hospice Notre-Dame occupait l'emplacement de l'actuel n° 16 de la rue de la Chaîne.
- (6) Archives des Hospices - E. Charpentier: "Coutume du paiement des censives dues à l'Hôtel de Ville de Montreuil", p. 18, et "Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie", t. V, p. 141.
- (7) D'après A. Braquehay: "Essai historique sur l'Enseignement secondaire à Montreuil".
- (8) Il s'agit du bâtiment de l'ancienne gendarmerie.

(9) La gendarmerie a été transférée route de Paris, à Saint-Justin le 5 août 1986.

(10) Epigraphie du Pas-de-Calais - Montreuil pp. 59, 60.

(11) Archives de l'Etat Civil de Montreuil (paroisse de Saint- Wulphy) .

(12) R, Rodière: "Le Pays de Montreuil".

(13) En espérant cette fois qu'on choisira du verre "cathédrale" de préférence à l'affreux vitrage qui a été adopté pour les autres fenêtres de l'édifice et qui détruit l'heureux aspect apporté par la restauration de cette ancienne église.

**Extrait des Dossiers Historiques et Archéologiques des Amis du Passé de Berck-sur-Mer, 1986, 23, p. 18-26.**

**Texte, numérisation, mise au format Acrobat (pdf) par Daniel Piton pour l' A.M.P.B.B.E., 2006.**